

Cahors, le - 1 MAI 2019

Le Président

Madame Chrystelle BEURRIER
Présidente de Vélo et Territoires
52 avenue Maréchal Foch
69006 LYON

Madame la présidente,

Vous avez bien voulu m'associer à l'actualisation du schéma national cyclable et je vous en remercie.

Vous me faites part des évolutions envisagées du schéma national vélo à savoir la suppression de deux itinéraires concernant le Lot, la V87 entre Cahors et Montauban et la V91, vallée de la Dordogne.

Au moment où le Conseil départemental du Lot est en train de mobiliser les énergies pour réaliser des itinéraires cyclables d'envergure, la suppression de ces itinéraires me semblerait un très mauvais signal.

En effet, un syndicat mixte des voies vertes du Lot est en cours de création, réunissant les 4 EPCI les plus importantes avec le Département. Ce syndicat mixte a un programme de travaux fourni avec près de 200 km envisagés dans les vallées du Lot (V86) et de la Dordogne (V91+V87). A cette fin, je joins à mon courrier une notice de présentation succincte des projets lotois.

La voie verte de la vallée de la Dordogne emprunte en effet 2 itinéraires nationaux dans le département du Lot : la V91 jusqu'à Souillac puis la V87 pour rejoindre la Corrèze.

Il importe donc que la V91 puisse trouver un débouché vers la Dordogne et la Gironde. Cet itinéraire fait d'ailleurs partie des projets portés par EPIDOR, le syndicat mixte interdépartemental, de bassin dans le cadre du contrat de destination Vallée de la Dordogne, un des 22 contrats labélisés par l'Etat. Je m'oppose donc catégoriquement à sa suppression du schéma national qui affaiblirait la portée des réalisations que j'envisage.

Concernant la V87 entre Cahors et Montauban, il est vrai que la priorité est moindre pour le Département du Lot qui aura à assumer un lourd investissement pour les deux voies vertes de vallées. Il n'en reste pas moins qu'il serait dommageable que ce tronçon susceptible de représenter une liaison avec le canal latéral à la Garonne soit retiré de ce schéma.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Serge RIGAL

